

SYNDICAT MIXTE NORD DAUPHINE  
1180 Chemin de Rajat  
BP 25  
38540 HEYRIEUX

REÇU LE  
23 DEC. 2010  
Syndicat Mixte Nord Dauphiné

N° 10/38  
DECISION BUDGETAIRE  
MODIFICATIVE N°1 BP 2010

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 1<sup>er</sup> décembre 2010 s'est réuni en session ordinaire à Colombier Saugnieu, le 15 décembre de l'an deux mille dix sous la présidence de Monsieur NIVON.

Nombre de membres en exercice : 100 titulaires Votants : 59

### PRESENTS :

- ① - Communes en adhésion directe (2)
- ② - Communes membres de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (15)
- ③ - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (7)
- ④ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (11)
- ⑤ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (9)
- ⑥ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (15)

3 pouvoirs déposés

ARRIVÉ LE :  
22 DEC. 2010  
SOUS-PRÉFECTURE DE VIENNE

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

Monsieur QUEMIN André est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

En prévision des écritures et régularisations de fin d'année, et des rééquilibrages de crédits budgétaires, il convient d'affecter quelques dépenses imprévues.

Je vous propose donc les virements de crédits internes suivants, qui ne modifient pas l'équilibre général du budget 2010

022	Dépenses imprévues	- 439 000,00
64111	Chapitre 012	+ 200 000,00
611	Chapitre 011	+ 239 000,00

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de  
publicités effectuées

**HEYRIEUX, le 16 décembre 2010**

**Le Président  
M. NIVON**

